

Les trois piliers de Solidarités Nouvelles pour le Logement

Moyens d'action et outils à disposition des groupes locaux de solidarité

Les trois « diptyques » suivants ont été élaborés par un groupe de travail constitué de bénévoles et de salariés de SNL Paris, en 2011-2012. Ils reprennent les missions du groupe local, organisées en trois piliers. Pour chaque mission, ils donnent des idées pour les mettre en œuvre : les « moyens d'action » et rappellent quels sont les soutiens dont le groupe local peut se servir : les « outils ».

Ces diptyques ne sont pas exhaustifs ; ils ne sont pas non plus une feuille de route obligatoire. Ils ont pour but d'aider à chaque groupe local à s'organiser pour mettre en œuvre le projet de Solidarités Nouvelles pour le Logement, en donnant une place à chacun de ses membres, bénévoles et locataires. Ils ont vocation à être discutés dans les groupes locaux, enrichis et appropriés par les membres de chaque groupe.

Les feuillets qui suivent portent donc sur les trois piliers du projet de SNL Paris :

Comment la mobilisation des GLS permet :

- 1. La création de liens**
- 2. De créer des logements**
- 3. De témoigner de l'action de SNL et d'interpeller sur la question du logement**

1. Comment la mobilisation des GLS permet de *créer des logements*

Moyens d'action	Outils
<p>Collecter des dons auprès des particuliers et des entreprises</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger et envoyer un courrier d'appel aux dons annuels aux particuliers, entretenir le lien avec le réseau des donateurs du GLS - Organiser des événements permettant de collecter des fonds - Faire connaître les produits d'épargne solidaires au profit de SNL - Solliciter l'attribution de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès des sénateurs et députés de sa circonscription. - Identifier des structures ou des entreprises auxquelles SNL peut soumettre une demande de mécénat - Informer les propriétaires privés des dispositifs de mise à disposition de leurs logements au profit de SNL 	<p>Le siège propose plusieurs outils qui peuvent être mobilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des modèles de courriers aux donateurs, aux élus - Une charte graphique, des tracts personnalisables par les GLS - Des documents et des flyers sur les produits d'épargne et sur la « solidarité du propriétaire » - Des tracts, des affiches, des Kakémonos et des documents sur l'action de SNL à distribuer lors des événements
<p>Participer à la vie du logement</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser dans le GLS des réunions d'information sur les économies d'énergie, les conduites à tenir en cas d'incendie, la répartition des responsabilités entre locataires et propriétaire, etc. - Assister aux Assemblées générales de copropriété des logements du GLS - Participer au conseil syndical sur les sites où SNL gère plusieurs logements - Aller visiter les logements en travaux avec l'architecte - Rafraîchir un logement entre deux locations (nettoyage, peinture) - Organiser une inauguration dans un nouveau logement 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les plaquettes pédagogiques de la FAPIL sur l'entretien et les économies d'énergie remises lors de l'entrée dans les lieux du locataire - S'appuyer sur le référent entretien du GLS - Solliciter un bénévole « expert » de SNL, sur l'entretien, les économies d'énergie - Solliciter une personne ressource sur les sujets abordés (pompiers sur la prévention des incendies, association locale sur les économies d'énergie ou le tri sélectif...)
<p>Se mobiliser afin de favoriser le relogement des locataires</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux commissions de désignation qui se réunissent dans chaque mairie d'arrondissement - Interpeller les élus locaux afin de pousser les dossiers de relogement des locataires 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certains GLS ont déjà une expérience qu'ils peuvent partager avec d'autres à l'occasion de réunion de responsable de GLS ou de manière individuelle ; les permanents peuvent aider à la mise en relation.

2. Comment la mobilisation des GLS permet la *création de liens*

Moyens d'action	Outils
<p>Créer des évènements visant à rassembler les membres du groupe</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des événements conviviaux avec les locataires (goûters, sorties, activités de loisir ou culturelles) - Organiser ensemble des événements communiquant et lucratifs du type vide-greniers, concerts, présence sur un marché. - Rafrâichir ensemble un appartement entre deux locations 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des sorties organisées par le siège (musée, monuments) - De l'information disponible sur les expériences des autres GLS : les contacts sont disponibles au siège - Les « Fiches Action » remplies par les GLS de tout le mouvement SNL pour partager leurs expériences sont disponibles auprès du pôle animation. - Les salariés du pôle animation peuvent soutenir un GLS dans l'organisation d'un événement. - Utiliser les propositions de Culture du Cœur (code adhérent disponible auprès de SNL Paris - www.culturesducoeur.org)
<p>Contribuer à mettre les locataires en lien avec leur environnement</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer et faire connaître les services de la mairie et des différentes administrations pour pouvoir orienter les locataires - Connaître l'offre culturelle et de loisirs pour la faire découvrir - Identifier et faire connaître les propositions des associations de quartier - Visiter le quartier et repérer les commerces de proximité ou les services pour partager ces informations dans le GLS - Élaborer ensemble dans le GLS un guide « Habiter son quartier » et le tenir à jour 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aller à la journée des associations de l'arrondissement pour connaître le tissu associatif local - Beaucoup d'information auprès des maisons des associations de chaque arrondissement, sur le site Internet de la mairie d'arrondissement. - S'abonner au journal de l'arrondissement ou à la lettre électronique pour avoir des informations régulières sur la vie du quartier. - Participer aux instances inter associatives locales
<p>Participer à l'action globale de SNL (Paris et Union)</p> <p>Et pour cela par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux Assemblées Générales et autres événements (soirée de rentrée, rencontres clairière) de l'association - Être membre du conseil d'administration de SNL Paris - Participer aux groupes de travail thématiques initiés par le Conseil d'administration de SNL Paris ou SNL Union. 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations du siège relatives à la vie de l'association (La Traverse, l'Assemblée générale, le site Internet) - Participer à une réunion du Conseil d'administration pour mieux comprendre le fonctionnement de l'association. - Inciter les locataires à participer aux Goûters d'accueil des nouveaux locataires organisés pour tous les nouveaux locataires, rue de Fontarbie.

3. Comment la mobilisation des GLS permet de témoigner de l'action de SNL et d'interpeller sur la question du logement

Moyens d'action	Outils
<p>Des événements qui permettent de se faire connaître</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements (culturels, festifs, militants) et en profiter pour valoriser l'action de SNL - Se faire connaître des associations locales - Profiter des événements organisés localement par la mairie, les associations, les centres d'animation, pour se faire connaître (fête de quartier, collectif inter associatif, Comité d'Initiative de Consultation d'Arrondissement) 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les partenariats déjà instaurés par des GLS, avec des troupes de théâtre, groupe de musique, chorales, peuvent être ré activés. - Des partages d'expériences sont possibles entre GLS, lors de rencontres inter GLS ou par l'intermédiaire des permanents - Les manifestations à l'échelle de l'arrondissement peuvent être identifiées par une « veille » du site Internet de la Mairie d'arrondissement, - Les permanents peuvent apporter un appui logistique à l'organisation d'évènements - Des documents de communication (tracts, affiches, kakémonos) sont disponibles au siège.
<p>Des actions militantes, pour interpeller sur la question du logement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'action d'autres associations de solidarité ou luttant contre le mal logement au niveau local - Relayer les campagnes nationales sur le logement et la solidarité en en discutant dans le GLS, en organisant une soirée débat dans le quartier, en distribuant des informations sur les marchés. - Participer aux mobilisations locales, par exemple à l'occasion d'une expulsion ou d'un projet immobilier en contradiction avec les principes de SNL. 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prises de position du mouvement SNL ou de ses partenaires (Fondation Abbé Pierre, FAPIL) sont relayées par le siège aux GLS - Le plan de communication de SNL est disponible au siège ; il liste les manifestations annuelles propices pour communiquer.
<p>Une action régulière auprès des acteurs locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'adresser aux élus locaux à l'occasion d'élections, d'inaugurations de logements, de projets immobiliers locaux - S'inscrire dans la vie démocratique locale (conseils de quartier, conseils de vie associative) 	<p>Comment faire ? Quels outils ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les permanents peuvent proposer des lettres types ou argumentaires - Des personnes ressources peuvent être sollicitées au sein de SNL (membres du Conseil d'administration, délégué général) - Les informations sur les instances de démocratie locale sont sur les sites Internet des mairies d'arrondissement et dans les journaux municipaux. - Les élus tiennent des permanences ou peuvent être rencontrés sur rendez-vous.